



# Pôle Ressources Handicap 07 - APAJH



Vous cherchez un accueil  
# en crèche  
# en centre de loisirs  
# chez un.e assistant.e maternel.le  
pour votre enfant en situation de handicap  
ou ayant des besoins spécifiques ?

LE PÔLE RESSOURCES HANDICAP ARDÈCHE  
VOUS AIDE

## « Egalité d'accès aux modes d'accueil pour tous les enfants,

notamment ceux ayant un handicap ou une maladie chronique,  
ainsi que ceux dont les familles rencontrent des difficultés  
de tous ordres »

(Article D 214-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

# Loi de 2005 - 102 : pour l'égalité des droits et des chances de la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



## Petite enfance

- **Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant**

1<sup>er</sup> principe :

*Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.*

## Enfance – enfance jeunesse

- **Cadre juridique de l'accueil de loisirs de l'enfant en situation de handicap**

**Selon l'article L.114-1 du code de l'action sociale et des familles**

*« Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens »*



Et leurs partenaires

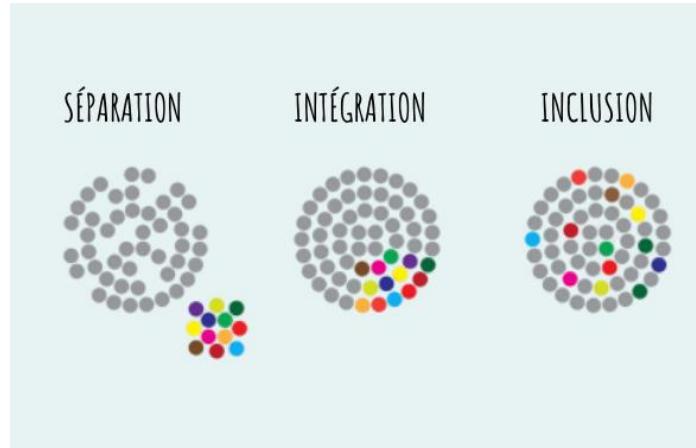


COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES

# Le Pôle Ressources Handicap 07-APAJH

PÔLE RESSOURCES  
HANDICAP ARDÈCHE  
Enfance & Jeunesse

## Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de droit commun (EAJE, AMA, ALSH)

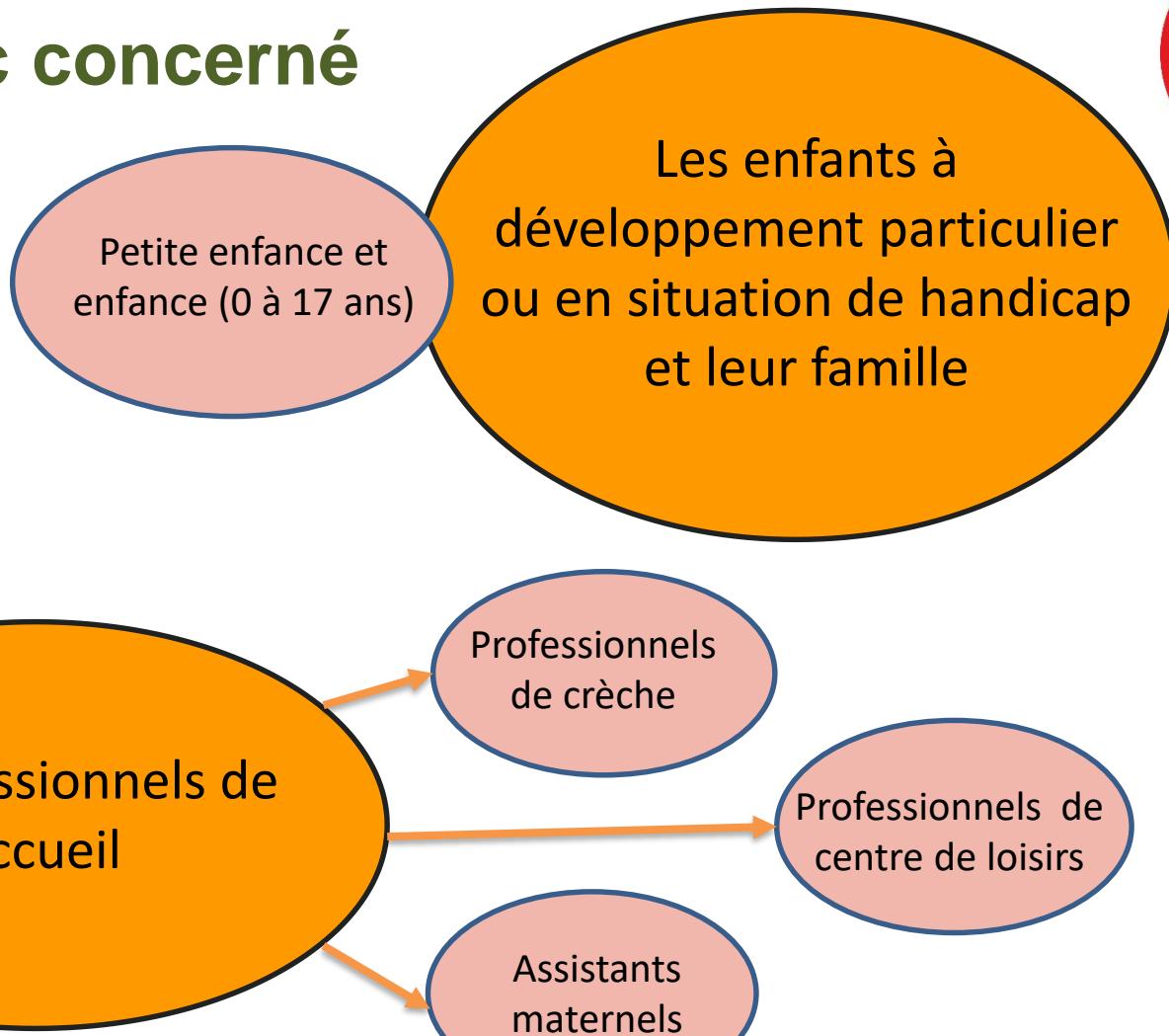


Et leurs partenaires



# Le public concerné

PÔLE RESSOURCES  
HANDICAP ARDÈCHE  
Enfance & Jeunesse



# Les propositions

PÔLE RESSOURCES  
HANDICAP ARDÈCHE  
Enfance & Jeunesse

Sensibilisation des équipes  
(EAJE, RPE, MAM, ALSH)

Soutien des équipes  
lors d'un accueil particulier

Observation d'un enfant  
dont le développement  
interroge

Aide au Sur-encadrement  
**(en lien avec la CAF)**  
à travers le dispositif  
« Aide exceptionnelle »



Et leurs  
partenaires



# Les actions

PÔLE RESSOURCES  
HANDICAP ARDÈCHE  
Enfance & Jeunesse

Sensibilisation des équipes ALSH :  
**« Accueillir un enfant TND »**

**La malle Handispensable** :  
mise à disposition gratuite auprès  
des EAJE, ALSH, MAM, RPE

Sensibilisation des équipes  
petite enfance au **repérage**  
**précoce**

Intervention en cours de  
formation des Assistants  
Maternels

Intervention en cours de  
formation des  
Assistants Familiaux



Et leurs  
partenaires



# Les partenaires

PÔLE RESSOURCES  
HANDICAP ARDÈCHE  
Enfance & Jeunesse

## Le premier partenaire : la famille

- 1<sup>er</sup> interlocuteur pour leur enfant
- 1<sup>er</sup> éducateur de leur enfant

## Les médecins :

Médecin de PMI, médecin référent de la structure, médecin traitant, médecin scolaire ...

- **Le Référent Santé et Accueil Inclusif**
- **Le responsable du RPE**
- **Les réseaux (ACEPP-ADeHL, Groupement Familles rurales ...)**
- **Autres ...**



Et leurs partenaires



# Les partenaires

## Les services qui accompagnent la petite enfance :

- **PMI** : Protection Maternelle et Infantile (0 – 6 ans)

## Les dispositifs qui favorisent l'inclusion :

- **PRH** : Pôle Ressources Handicap 07-APAJP

## Les dispositifs de Répit / Soutien aux aidants :

- **Plateforme de Répit** : PR3A – Adapei 07

Pour les aidants non professionnels qui accompagnent des enfants ou adultes en situation de handicap

## Les dispositifs qui accompagnent sans notification MDPH :

- **CAMSP** : Centre d’Action Médico-Sociale Précoce (0 – 6 ans)
- **CMP** : Centre Médico Psychologique (0 -18 ans)
- **CMPP** : Centre Médico Psycho Pédagogique (0 - 20 ans)

## Les dispositifs qui accompagnent précocement :

**PCO TND** : plateforme de Coordination et d’Orientation Troubles Neurodéveloppementaux



# La Malle Handispensable

## Accueillir en tenant compte des singularités



**Oser** parler de handicap

**Apprendre** à jouer et à vivre ensemble.

Porter **un nouveau regard** sur la différence



**Faciliter l'inclusion** des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance

**Aborder** le handicap avec les enfants

**Familiariser** l'équipe à la différence

Echanger avec les familles autour de l'accueil d'un enfant différent



Et leurs partenaires



# Les contacts

- N° Vert : **0 800 00 07 07** Service & appel gratuits  
[ardeche.poleressources@apajh.asso.fr](mailto:ardeche.poleressources@apajh.asso.fr)
- Coordinatrice Nord, Cécile MAZOYER  
06.40.90.15.10 [c.mazoyer@apajh.asso.fr](mailto:c.mazoyer@apajh.asso.fr)
- Coordinatrice Sud, Gladys ROSSIGNOL  
06.31.02.76.24 [g.rossignol@apajh.asso.fr](mailto:g.rossignol@apajh.asso.fr)



Le PRH est accessible à tous : parents, professionnels, élus.



Et leurs partenaires



**L'accès à tout, pour tous, avec tous dès la crèche ...  
pour une société véritablement inclusive qui additionne  
les différences,  
pour une société du vivre-ensemble fondée sur le droit.**

*Charte de Paris pour l'Accessibilité Universelle – APAJH*

